

Lancement de Jurisprudence Franchise

En mars 2020 le site Jurisprudence Franchise a été lancé.

Il a pour vocation d'informer réellement les personnes intéressées des tenants et aboutissants du droit de la franchise.

En outre, vu la stabilisation de la jurisprudence, 75% des décisions à intervenir peuvent faire l'objet d'une analyse prédictive. Pour ces affaires, le cabinet intervient sur la base du mécanisme no win no fee.

Tout le droit de la franchise sur le site Jurisprudence Franchise

Jurisprudencefranchise.com: un site dédié au droit de la franchise et à la stratégie judiciaire